



Justificatif d'absence - SFX

Cadre réservé à l'enseignant

N°

En cas d'absence, merci de compléter le document suivant et de le remettre à l'enseignant(e) de votre enfant au plus tard le 3^e jour d'absence ou le 1^{er} jour de reprise en cas d'absence de moins de 3 jours.

Je soussigné (e), (nom et prénom), personne responsable de
nom et prénom classe
vous prie d'excuser mon enfant pour l'absence du / / 20 au / / 20

Motif (cocher et compléter si besoin)

- maladie de l'enfant couverte par un certificat médical joint au présent document (m)
 - motif exceptionnel (maladie non couverte par un certificat médical, transport ou autre à préciser) (e)
-
.....
.....

- décès dans la famille du 1^{er} degré (4 jours), du 2^e au 4^e degré (2 jours), joindre le justificatif officiel au présent document (d)
- convocation par une autorité publique (attestation à joindre) (c)
- participation des élèves jeunes sportifs de haut niveau ou espoirs à des activités de préparation sportive sous forme de stages ou d'entraînement et de compétition (s)

Date et signature de la personne responsable

Extrait de la circulaire 7714 du 20/08/2020

1.2.1.1. Les absences justifiées^{9A}.Sont considérées comme justifiées, les absences motivées par:^{*}l'indisposition ou la maladie de l'élève couverte par un certificat médical ou une attestation délivrée par un centre hospitalier;^{*}la convocation par une autorité publique ou la nécessité pour l'élève de se rendre auprès de cette autorité, qui lui délivre une attestation;^{*}le décès d'un parent ou allié de l'élève, au premier degré¹⁰, l'absence ne peut dépasser 4 jours;^{*}le décès d'un parent ou allié de l'élève, à quelque degré que ce soit, habitant sous le même toit que l'élève; l'absence ne peut dépasser 2 jours;^{*}le décès d'un parent ou allié de l'élève, du 2^e au 4^e degré n'habitant pas sous le même toit que l'élève; l'absence ne peut dépasser 1 jour.

Cadre réservé à la direction

Motif accepté : OUI – NON Notation : e – m – d – c – o

Si refus, raison :